

Louvain-la-Neuve, 9 juin 2011

## Précisions de l'UCL concernant l'avenir de l'enseignement supérieur francophone

Suite aux informations parues dans les médias ces derniers jours, l'UCL tient à rappeler sa position quant à l'avenir de l'enseignement supérieur en Belgique francophone.

6 points sont, aux yeux de l'UCL, fondamentaux pour un fonctionnement optimal de l'enseignement supérieur : l'optimisation des moyens, l'autonomie des institutions, les liens entre universités et Hautes écoles, l'environnement international, une analyse du système actuel, ainsi qu'une continuité politique.

L'essentiel, selon l'UCL, est d'**optimiser les moyens disponibles pour l'enseignement supérieur**. Une trop grande régionalisation participerait, au contraire, à un éparpillement des ressources.

L'**autonomie et la liberté d'association** (sans exclusive) des institutions est, également, estime l'UCL, une **condition sine qua non pour garantir la qualité de l'enseignement supérieur**.

L'UCL rappelle également l'importance des **liens entre Hautes écoles et universités** : ce sont ces collaborations qui **participent** notamment à la **mobilité** et à l'**accès au plus grand nombre** à l'enseignement supérieur.

La volonté de l'UCL est, aussi, de **tout mettre en œuvre pour que l'enseignement supérieur francophone soit compétitif au niveau européen et international**, tout en maintenant une offre de proximité, essentielle à l'accessibilité de l'enseignement supérieur. L'objectif prioritaire de l'UCL étant de permettre à l'étudiant d'être acteur de sa formation.

Dans le contexte actuel où l'internationalisation est omniprésente, il est impératif que les universités belges conservent la capacité à retenir leurs meilleurs éléments et à attirer les chercheurs internationaux afin de servir au mieux le développement de la fédération Wallonie-Bruxelles.

L'UCL demande, enfin, qu'une **évaluation des Académies** actuelles (Wallonie-Bruxelles, Louvain et Wallonie-Europe) soit réalisée. Supprimer un système, sans l'avoir analysé et vérifié s'il fonctionne ou non, ne paraît pas raisonnable. En outre, l'UCL aspire à une continuité dans le travail du législateur afin de construire l'avenir de l'enseignement supérieur sur des bases solides.

### INFOS PRATIQUES

Qui ? Isabelle Decoster, attachée de presse UCL : 010 47 88 70 ou 0486 42 62 20